

La séance est présidée par M. Bertac Laferte.
 Sont présents Messieurs Oscar Charvin, Adéi Bourgeois, Philippe Lancy, Fanning Gosselin, Arthur Duquet, Henri Landry, Wilfrid Lacroix, Henri Parbot et le secrétaire, Amé Flamandou.
Nouveaux membres: sont admis à l'unanimité membres du Club et exemptés de la formalité de l'affichage:
 Messieurs Jos Parbot, marchand, J. P. Lumbier, Ulrikhild Edge, avocat, Alfred Cumbraz, journaliste, C. P. Reeves, architecte et Arthur Archambault, gérant d'assurance, ces deux derniers de la cité de Montréal.

Re: Réception Mackenzie King. Le secrétaire lit une lettre de remerciements de M. Mackenzie King adressée au Président, M. Bertac Laferte et remerciant Chalemer pour le Club de la réception qu'il lui a faite le 29 mars dernier.

Cette lettre restera en la possession du Président qui se charge de la faire publier dans "Le Soleil" et le "Daily Telegraph" après quoi elle restera aux archives.
 M. Arthur Duquet, gérant de la maison présente au Comité son rapport financier au sujet de cette réception. Comme ce rapport accuse un petit déficit, il est décidé que le secrétaire sera à certains hommes politiques présents en cette occasion afin de leur demander de combler ce déficit par des souscriptions personnelles.

Rapport du trésorier pour le mois de mars.
 M. Adéi Bourgeois, le trésorier présente son rapport pour le mois de mars.
 Il fait ressortir particulièrement la nécessité de surveiller et de contrôler certaines dépenses et plus encore l'absolue et urgente nécessité qu'il y a pour le Club à percevoir le plus tôt possible les montants qui lui sont dus.
 Il annonce aussi que les nouvelles cartes sont arrivées et qu'il les adressera inévitablement à tous les membres qui se mettent en règle avec l'administration.

Portrait:

L'secrétaire demande encore une fois aux membres du Comité de bien vouloir lui faire parvenir leurs portraits le plus tôt possible.

Propriété Marsh:

Le Comité décide d'organiser prochainement une délégation auprès de Sir Lionel Gwynne pour lui demander son appui et celui de ses membres dans le projet d'achat de cette propriété. On lui demandera de bien vouloir signer une lettre approuvant et recommandant cette transaction, Messieurs Henri Bonliot et Edouard Rampeau rédigeant cette lettre que tant le Comité endosse. Le Président recommande aux membres de voir chacun dans sa sphère, tous les hommes politiques influents qu'ils pourront rencontrer afin de former leur opinion avant qu'on fasse la délégation.

Cas de M. Galameau:

M. Galameau est prêt à verser au fonds d'achat de la propriété Marsh, mais il veut auparavant être admis comme membre non résident, bien qu'il ait sa résidence à Camille, soit dans un rayon de moins de quinze milles des limites de la cité.

Après quelque discussion sur ce cas qui est aussi celui de beaucoup d'autres, le Comité décide de convoquer bientôt une assemblée générale sur la question, sera étudiée au menu.

À cette assemblée générale, on proposera une amendment à la Constitution qui l'effet que tous ceux qui demeurent en dehors des limites de la ville seront admis comme membres non résidents.

La séance est levée.

Amé Rampeau Secrétaire
J. H. D. M. V. P. S.